

Québec, le 22 août 2008

Monsieur Pierre Fortin  
Membre  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de parc éolien de Gros-Morne par Cartier Énergie Éolienne (GM) inc. et le projet de parc éolien de Montagne Sèche par Cartier Énergie Éolienne (MS) inc., et ce, à compter du 15 septembre 2008.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence des commissions chargées de tenir enquête et audience publique sur les projets précités.

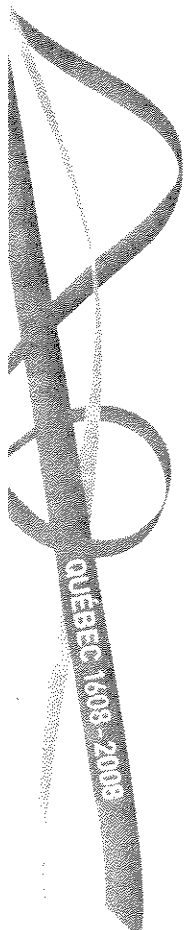
Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



M<sup>c</sup> Pierre Renaud, MAP

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications





Québec, le 22 août 2008

Madame Lucie Bigué  
Membre  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de parc éolien de Gros-Morne par Cartier Énergie Éolienne (GM) inc. et le projet de parc éolien de Montagne Sèche par Cartier Énergie Éolienne (MS) inc., et ce, à compter du 15 septembre 2008.

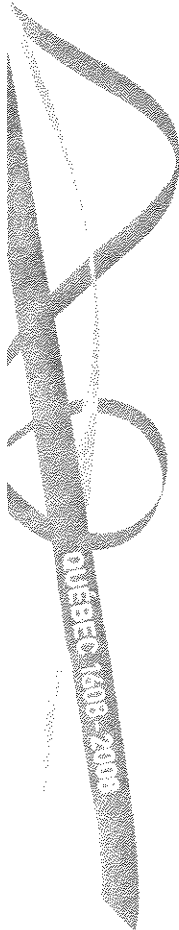
Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre des commissions chargées de tenir enquête et audience publique sur ces projets, commissions qui seront présidées par M. Pierre Fortin.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

M<sup>c</sup> Pierre Renaud, MAP

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications





Québec, le 8 septembre 2008

Monsieur John Haemmerli  
Membre  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de parc éolien de Gros-Morne par Cartier Énergie Éolienne (GM) inc. et le projet de parc éolien de Montagne Sèche par Cartier Énergie Éolienne (MS) inc., et ce, à compter du 15 septembre 2008.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre des commissions chargées de tenir enquête et audience publique sur ces projets, commissions qui seront présidées par M. Pierre Fortin.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



M<sup>c</sup> Pierre Renaud, MAP

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications